

Séminaire de formation continue

# Les intérêts de l'enfant en cas de séparation des parents

20 avril 2023

## Contenu

Lors d'une séparation, il est fondamental de trouver des solutions qui répondent aux besoins de l'enfant. Ce cours donne des pistes pour sauvegarder au mieux les intérêts de l'enfant lors de la fixation de son entretien et de son lieu de vie. Un volet de ce cours est en particulier consacré au sort de l'enfant en matière de conflits familiaux transnationaux en mettant l'accent sur l'enlèvement international d'enfants. Pour compléter ce panorama, une conférence traite des incidences psychologiques qu'une séparation des parents engendre sur les enfants. Ce cours présente les développements récents de la jurisprudence et de la législation.

## Public cible

Juges, greffiers/ères, avocat·e·s, collaborateurs/trices des services sociaux, des services de la protection de la jeunesse et de l'enfance, travailleurs/euses sociaux/ales, médiateurs/trices

## Intervenant·e·s

**Elodie Antony**, responsable du secteur des services transnationaux du Service Social International (SSI)

**Jean-Benoît Meuwly**, docteur en droit, Président du Tribunal de la Broye

**Marie Schäfer**, docteure en droit, juge assesseur à la Justice de paix de la Sarine, Fribourg, psychologue-psychothérapeute spécialisée FSP

**Micaela Vaerini**, docteure en droit, avocate spécialiste FSA droit de la famille, lectrice à l'Institut de Recherche et de Conseil dans le domaine de la famille, chargée d'enseignement à l'Université de Genève, responsable de la formation

## Date

**Judi 20 avril 2023**, de 9h15 à 16h45

## Frais d'inscripton

CHF 400.-

## Délai d'inscription

20 mars 2023

## Direction

**Alexandra Jungo**, Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

## Responsable de la formation

**Micaela Vaerini**, docteure en droit, avocate spécialiste FSA droit de la famille, lectrice à l'Institut de Recherche et de Conseil dans le domaine de la famille, chargée d'enseignement à l'Université de Genève, responsable de la formation

## Lieu

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

## Inscription et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél.: 026 300 73 39

E-mail: formcont@unifr.ch

Inscription en ligne > [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.

## **Inscription et organisation**

Service de la formation continue

Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 300 73 39

E-mail: [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)

[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)